REGION REUNION CONSEIL REGIONAL

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

Objet de la consultation :

MARCHE A BONS DE COMMANDE –
PRESTATIONS DE VERIFICATION ET DE MAINTENANCE
REGLEMENTAIRE, PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES
EQUIPEMENTS DE SECURITE ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

La procédure de consultation utilisée est celle de la procédure adaptée en application de l'article 28 et de l'article 77 pour les marchés à bons de commandes du Code des marchés publics.